

Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 
ID : 080-218002343-20220705-DCM25_2022-DE

Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 08
Nbre de représenté(s) : 02
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 01

Date de convocation : 22/06/2022
Date d'affichage : 22/06/2022

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 05 juillet 2022

Le cinq juillet deux-mille-vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Domart-sur-la-luce s'est réuni, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Joël WALLET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - Mme CHAVERON Colette - M. CHIVOT Maieul
M. CHOVAUX Bernard - M. DANTAS Octavio - M. LARTIGAU Alain
M. MARTIN Olivier - M. WALLET Joël

Etaient représentés : Mme DELAVENNE Fabienne (Pouvoir à ALLIOTE Sophie)
Mme GOURGUECHON Lucile (Pouvoir à CHOVAUX Bernard)

Était excusé : M. PILLON François

M. CHIVOT Maieul est nommé secrétaire de séance.

Objet : Modification des statuts du SISCO du RPI de la Luce

La dernière révision des statuts du SISCO du RPI de la Luce a été approuvée par délibération du Conseil Syndical en date du 29 mars 2022.

La contribution des communes associées aux dépenses du syndicat a été modifiée. Ainsi, la contribution annuelle pour la commune de Domart-sur-la-Luce s'élève à 46 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve les nouveaux statuts du syndicat

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Joël WALLET

